



REUNION DE BUREAU CRTE / CRE CVL

Jeudi 02 Février 2017



-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames, Josiane GOURDY et Anne Sophie RIGUET.
Messieurs Claude COTTET, Pascal DEBOUDT, Jean François de MIEULLE et François PIQUEMAL.

Clément MILLET et Marine DURAND en tant que permanents du CRECVL.

Excusés :

Madame Sophie GAUTHIER, Valérie GIRAUDEAU-MEXERIO (Donne pouvoir à Monsieur Pascal DEBOUDT),

L'ordre du jour est :

1. Approbation du précédent procès verbal datant du 15/12/2016
2. Assises Cheval et Différences 9 et 10 mars 2017
3. Mise à jour des Statuts de Chronométreur et Commissaire aux Calculs
4. Sollicitation du CDE de l'Indre pour l'achat de matériel de Pony-games pour le Lycée Pasteur (36)
5. Situation avec le Conseil Equin de la Région Centre Val de Loire
6. Demande promotion officiels de compétition
 - Aurane ALDANA JAGUE : Juge Candidat National CSO
 - Marie-Laure BOURDIN : Juge Candidat National CSO
 - Olivier GENDRON : Juge Candidat National CSO
 - Aurélie GUEGUEN-TASSIN : Juge Candidat National CSO
 - Carole IRONSIDE : Juge National ENDURANCE
 - Florent KERZIL : Chef de piste National CSO
 - Martine MAUCHIEN : Juge National CSO
 - Fabien SAUZE : Juge Candidat National CSO
 - Damien TERRIER : Juge Candidat National CSO
7. Questions diverses.

Pascal DEBOUDT ouvre la séance 14h50.

1. Approbation du précédent Procès Verbal :

Monsieur Pascal DEBOUDT fait la lecture du précédent procès verbal en date du 15 Décembre 2016. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

Il est mentionné que des courriers devront être réalisés aux organisateurs des concours internationaux concernant l'aide du CRECVL.

2. Assises Cheval et Différences 9 & 10 Mars 2017 :

Pascal DEBOUDT explique aux membres du bureau l'évolution des assises régionales vers des assises Nationales Cheval et Différences avec le soutien de la Fédération Française d'Équitation.

Pascal DEBOUDT alerte les membres du bureau sur le nombre de places pour les assises. Afin que les Clubs de la Région ne soient pas bloqués lors de l'inscription, il propose d'envoyer un courrier aux Clubs de la Région Centre Val de Loire afin de les avertir du nombre de places limitées. Un mail sera de plus envoyé aux fichiers enseignants, Clubs et VIP.

L'ensemble des élus approuve ces propositions.

3. Mise à jour des statuts chronométreur et commissaire aux Calculs :

La parole est donnée à Josiane GOURDY. Elle expose la problématique de mise à jour des statuts des chronométreurs et commissaires aux calculs. En effet, tous les chronométreurs et commissaire aux calculs ayant été nommés automatiquement via le serveur fédéral lors de la saisie d'une DUC ont été désactivés. (Sauf la liste initiale transmise par le CRE CVL à la FFE).

Sur avis de Josiane GOURDY, responsable de la formation Chronométreurs et Commissaires aux calculs en Région Centre Val de Loire, l'ensemble des élus approuve la réactivation pour les juges figurant sur la liste proposée.

La Fédération Française d'Équitation sera questionnée pour les 2 cas qui figurent encore sur la liste des chronométreurs et Commissaires aux calculs mais n'ont plus officiés sur une période supérieure à 2 années.

L'ensemble des élus approuve ces propositions.

4. Sollicitation du CDE de l'Indre pour l'achat de matériel de Pony-games pour le Lycée Pasteur (36) :

La demande est d'achat de matériel pour le Lycée Pasteur (36) est refusée à l'unanimité par les membres du Bureau.

Les membres du bureau rappellent que le Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire n'a pas vocation à financer un club, ni cofinancer un CDE. Nous pouvons toutefois apporter un soutien technique dans le montage d'un dossier de financement auprès du Conseil Départemental et/ou Conseil Régional du Centre Val de Loire.

Les élus demandent à ce qu'un courrier explicatif soit adressé au Président du Comité Départemental d'Equitation de l'Indre.

5. Situation avec le Conseil Equin de la Région Centre Val de Loire :

Pascal DEBOUDT, Claude COTTET et François PIQUEMAL exposent la situation et les relations entretenues avec le Conseil Equin de la Région Centre Val de Loire. Ils se félicitent du succès pour le démarrage des travaux sur le Plan Régional Qualité. 15 Clubs sont engagés sur la première session .

6. Demande de promotion Officiel de Compétitions :

- Aurane ALDANA au statut de Juge Candidat National CSO.

Sur avis favorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Madame ALDANA est approuvée à l'unanimité.

- Marie Laure BOURDIN au statut de Juge Candidat National CSO.

Sur avis favorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Madame BOURDIN est approuvée à l'unanimité.

- Olivier GENDRON au statut de Juge Candidat National CSO.

Sur avis défavorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, il est décidé d'ajourner la demande de promotion de Monsieur GENDRON le temps qu'il puisse acquérir de l'expérience dans d'autres Clubs. Le dossier sera réexaminé par les membres du bureau lors d'une prochaine réunion.

Un courrier sera adressé à Monsieur GENDRON, Monsieur Claude COTTET souhaite être en copie de ce courrier.

- Madame Aurélie GUEGUEN-TASSIN au statut de Juge Candidat National CSO.

Sur avis favorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Madame GUEGUEN-TASSIN est approuvée à l'unanimité.

- Madame Carol IRONSIDE au statut de Juge National ENDURANCE.

Sur avis favorable de Monsieur Claude FERRET correspondant régional ENDURANCE, la promotion de Madame IRONSIDE est approuvée à l'unanimité.

- Monsieur Florent KERZIL au statut de Chef de Piste National CSO.

Sur avis favorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Monsieur KERZIL est approuvée à l'unanimité.

- Madame Martine MAUCHIEN au statut de Juge National CSO.

Sur avis favorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Madame MAUCHIEN est approuvée à l'unanimité.

- Monsieur Fabien SAUZE au statut de Juge Candidat National CSO.

Sur avis favorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Monsieur SAUZE est approuvée à l'unanimité.

- Monsieur Damien TERRIER au statut de Juge Candidat National CSO.

Sur avis favorable de Monsieur Claude COTTET correspondant régional CSO, la promotion de Monsieur TERRIER est approuvée à l'unanimité.

- Madame Aline BEAULIEU au statut de Juge National HUNTER.

Sur avis favorable de Monsieur Serge ENOUT correspondant régional HUNTER, la promotion de Madame BEAULIEU est approuvée à l'unanimité.

- Monsieur Adrien LEMERLE au statut de Chef de Piste National CSO.

L'expérience prise ne semble pas suffisante aux membres du bureau par rapport au niveau de promotion sollicité. La demande de promotion est refusée à l'unanimité.

7. Questions diverses :

Demande d'avis technique Conseil Régional Centre Val de Loire.

- **Association Maurice Besson** : Jumping du Loiret CSO 29 Juin au 02 Juillet 2017 : un avis favorable est donné à ce dossier par les membres du Bureau.
- **Association Maurice Besson** : Concours de Dressage Pro Elite du 12 au 14 Mai 2017 : un avis favorable est donné à ce dossier par les membres du Bureau.
- **Association Maurice Besson** : Championnats de France Majors du 27 Septembre au 01 Octobre 2017
Un avis favorable est donné à ce dossier par les membres du Bureau.
- **Société hippique de Vierzon** : Grand National et Master Pro Dressage du 06 au 09 Juillet 2017.
Un avis favorable est donné à ce dossier par les membres du Bureau.

L'ensemble des élus approuve ces propositions.

La réunion est levée à 16h45.